

**Compte-rendu de la réunion de bureau**

**tenue le Lundi 13 février 2012 à 17h00**

**Salle informatique de Villefranche**

**Etaient présents :**

Patrick COURT Président

Pierre BERNIER Vice-Président

Jacqueline MARTIN

René DUPUIS Archiviste

Monique TERRIER Secrétaire-Adjointe

Jean-Baptiste BOURGES trésorier-Adjoint

**Absents excusés :**

Nicole FURLA N Trésorière

Bernard REUILLE

Christian RICHARD Secrétaire

**Absents non excusés :**

Jean-Pierre ROGNONE Membre honoraire, représentant la 4C

**Ordre du jour:**

* Validation des demandes d’adhésion des nouveaux membres,
* Situation de trésorerie de CliC (Rapporteur Mme la trésorière),
* Prévision d’équipement 2012 (Imprimante  2ème portable),
* Utilisation par le bureau de CliC d’un logiciel de gestion de l’association. Déclaration à la CNIL ?
* Fixation de la date de la première assemblée générale de CliC (fin avril 2012) – Désignation d’un vérificateur aux comptes ?
* Etat des relations avec la 4C – Etat des relations avec « Enfance et loisirs »,
* Désignation éventuelle de membre(s) honoraire(s),
* Retour d’expérience de la fête de la galette des rois,
* Passage aux horaires d’été (25 mars 2012),
* Questions diverses,
* **1°) Validation des demandes d’adhésion des nouveaux membres,**

Le bureau se prononce favorablement aux demandes d’adhésion des nouveaux membres. Il s’agit de :

Annick BETHUEL, Daniel GRENON, Gérard GAUCHER, Ghislaine QUIEDEVILLE, Danièle MUGUET, Jean MERCIER, Christian MORIN, Guy TISON, Eliane TISON, Laurence STRUIS, Christine THOMAS, Serge LORES

* **2°) Situation de trésorerie de CliC (Rapporteur Mme la trésorière)**

Selon les informations fournies par Madame la trésorière, le Président fait savoir fait savoir que la trésorerie de CliC présente, au 13/02/2012, un disponible d’environ 710,86 €. Les dernières dépenses concernent l’organisation de la réception pour la galette des rois d’un coût d’environ 125 €.

* **3°) Prévision d’équipement 2012 (Imprimante  2ème portable),**

La nécessité vient d’apparaître d’acquérir rapidement un ordinateur portable supplémentaire. En effet l’association compte désormais 34 membres dont un nombre important n’ont pas d’ordinateur portable.

**Pierre BERNIER** fait savoir que, jeudi dernier, vu le nombre de participants, un certain nombre de membres n’ont pas pu avoir un ordinateur individuel. Trois membres ont même dû travailler ensemble ce qui n’est pas admissible.

Vu le silence de la 4C à nos demandes pressantes pour compléter l’équipement de la salle, la décision est prise, avec l’avoir disponible au compte, d’acquérir un deuxième ordinateur portable.

Pour cet achat, le Président propose d’acheter le portable de Geneviève GIROIRE. Cette machine est neuve, non déballée et a fait l’objet d’un avis de promotion par CliC auprès de ses membres. En fait il s’agit pour G.GIROIRE d’un double achat.

Avis favorable des membres du bureau à l’unanimité pour réaliser cet achat.

Par contre le bureau souhaite différer l’achat d’une imprimante tant que la 4C n’aura pas répondu à nos questions concernant cet équipement qui a disparu de la salle et qui figure pourtant à la liste des matériels mis à disposition dans le cadre de la convention que nous avons signée.

Le bureau demande, si l’imprimante d’origine n’est pas restituée, qu’il en soit fournie une nouvelle par la 4C.

Sur le fond, et si la trésorerie de CliC le permet, le Président pense qu’il serait intéressant d’acquérir deux ordinateurs portables par an. Compte tenu de la durée de vie de ces matériels, nous pourrions à terme disposer de 6 à 8 machines. Le but est d’équiper complètement la salle qui comporte 18 postes de travail.

L’achat d’une armoire sécurisée, permettant à CliC de conserver ses matériels, envisagé lors de la dernière réunion, est différé puisque CliC est désormais l’unique utilisateur du local.

* **4°) Utilisation par le bureau de CliC d’un logiciel de gestion de l’association. Déclaration à la CNIL**

Vu la montée en puissance de l’association, il devient nécessaire pour sa gestion d’utiliser un logiciel spécialisé. Le président, et bientôt la trésorière et le secrétaire, utiliseront le logiciel EBP Associations. Ce logiciel permet non seulement la tenue du fichier des adhérents, mais offre également la totalité des fonctionnalités de gestion (matériels, cotisations, manifestations etc …).

En revanche, le logiciel stockant des informations nominatives concernant les membres, la déclaration de son utilisation doit être faîte auprès de la CNIL (Commission nationale informatique et liberté). Le président fera le nécessaire pour mettre l’association en règle.

* **5°) Fixation de la date de la première assemblée générale de CliC (fin avril 2012) Désignation d’un vérificateur aux comptes ?**

D’un commun accord, la date de la première assemblée générale de CliC est fixée au lundi 16 avril 2012 à 15h00. Il n’y aura pas de cours ce jour-là. Cette date est choisie pour se situer en dehors des vacances scolaires, des jours fériés du mois de Mai et des dates des élections présidentielles.

Les membres du bureau, dans un souci de totale transparence, souhaitent la désignation d’un vérificateur aux comptes, membre de l’association ne faisant pas partie du bureau, afin de valider les opérations de comptabilité. Ils pressentent Madame Christiane ROBERT pour cette mission mais tout autre volontaire sera bien évidemment accepté.

* **6°) Etat des relations avec la 4C – Etat des relations avec « Enfance et loisirs**

Le Président fait savoir qu’il n’a plus de contact avec la 4C. Pour information, de nouvelles élections municipales ont eu lieu hier à Villefranche-Saint-Phal. La liste présentée par le maire actuel, M Serge Moreau, a été élue au premier tour. Le dernier contact avec la 4C a été une rencontre entre Patrick COURT et Sylvain COURAULT (Directeur de la 4C). Lors de cette rencontre, M COURAULT avait fait savoir que, suite à la démission de M BECHEREAU, M LALES, maire de Prunoy et vice-président de la 4C, assurerait l’intérim jusqu’aux élections et à la désignation d’un nouveau président. Il avait aussi fait savoir que M LALES était très occupé professionnellement et très peu disponible.

Un mail résumant nos questions urgentes a donc été adressé à Jean-Pierre ROGNONE. Aucune réponse ne nous a été faite. Nous attendions ce jour sa présence pour en savoir un peu plus. Son absence ne nous permet pas d’avancer. Les principales questions pendantes : Le remplacement de la serrure du local, la restitution ou le remplacement de l’imprimante, le versement de la subvention à l’association, le projet de formation des personnels communaux etc …

En tout état de cause, le bureau propose, en l’attente de l’élection du président à la 4C, de rencontrer M Serge MOREAU, Maire de Villefranche-Saint-Phal. L’association étant domiciliée sur sa commune, il semble donc normal que nous fassions sa connaissance. Nous souhaitons également savoir si, par exemple, il nous est possible d’utiliser la salle polyvalente du village pour organiser d’éventuelles manifestations.

Dès l’élection du nouveau Président de la 4C, nous lui demanderons une entrevue.

* **7°) Désignation éventuelle de membre(s) honoraire(s),**

Le Président propose que Monsieur Bernard BECHEREAU soit désigné membre « honoraire » de l’association CliC. Il est à l’origine du développement du numérique sur la communauté de communes et le créateur de la salle informatique. Cette désignation montrera notre reconnaissance à son action bénéfique pour notre association. Accord à l’unanimité du bureau sur cette proposition qui sera adressée à m. BECHEREAU.

Le Président propose également que Pierre BERNIER soit désigné membre « honoraire » de l’association CliC. Depuis plusieurs mois il assure avec dévouement les cours du Jeudi. Accord à l’unanimité du bureau sur cette proposition. Pierre BERNIER accepte cette désignation en sachant que, conformément aux statuts de CliC, il n’aura plus droit de vote lors des séances du bureau.

Monique TERRIER pense que le statut de membre honoraire devrait aussi être proposé à Patrick COURT.

Ce dernier remercie Mme TERRIER pour cette proposition mais préfère, pour le moment, demeurer membre actif. Il serait en effet anormal que le Président de l’association ne puisse se prononcer lors des votes.

* **8°) Retour d’expérience de la fête de la galette des rois,**

Ce semble que les membres de l’association et les invités aient apprécié cette manifestation festive. Le Président remercie les membres qui ont participé à son organisation.

* **9°) Passage aux horaires d’été (25 mars 2012),**

Les membres du bureau confirment la décision prise d’appliquer des horaires été/hiver. Les horaires d’été s’appliqueront donc à compter du 25 Mars 2012. Rappel des horaires d’été :

Séance du lundi : 17h00 – 19h00

Séance du jeudi : 14h30 – 16h30

Séance du samedi matin (1er samedi du mois) : 10h00 – 12h00

La première séance avec les nouveaux horaires aura donc lieu le **lundi 26 Mars 2016.**

La dernière séance avec les horaires d’été aura lieu le **jeudi 25 octobre 2012**

* 10°) Questions diverses,

Aucune question diverse n’étant évoquée, la séance est levée à 18h30

 Le Président

Patrick COURT